

Le *q* n'est aussi que le *c* dur : ainsi ces trois lettres *e*, *k*, *q*, ne doivent être comptées que pour une même lettre ; c'est le même son représenté par trois caractères différens. C'est ainsi que *c* i font *ci* ; *s* i encore *si*, & *z* i font aussi quelquefois *si*.

C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différens : mais ce n'est pas le seul qui se trouve dans notre *alphabet*.

Souvent une même lettre a plusieurs sons différens ; l'*f* entre deux voyelles se prend pour le *z*, au lieu qu'en grec le *z* est toujours *z*, & *sigma* toujours *sigma*.

Notre *e* a pour le moins quatre sons différens ; 1°. le son de l'*e* commun, comme en père, mère, frère ; 2°. le son de l'*e* fermé, comme en bonté, vérité, aimé ; 3°. le son de l'*e* ouvert, comme bête, tempête, fête ; 4°. le son de l'*e* muet, comme j'aime ; 5°. enfin souvent on écrit *e*, & on prononce *a*, comme empereur, enfant, femme ; en quoi on fait une double faute, disoit autrefois un ancien : premierement, en ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce : en second lieu, en ce qu'en lisant on prononce autrement que le mot n'est écrit. *Bis peccatis, quod aliud scribitis, & aliud legitis quam scriptum est, & scribenda sunt ut legenda & legenda ut scripta sunt.* Marius Victorinus, de Orthog. apud Vossium de arte Gram. tom. I. pag. 179. „ Pour „ moi, dit aussi Quintilien, à moins qu'un usage bien constant n'ordonne le contraire, je crois que chaque mot „ doit être écrit comme il est prononcé ; car telle est „ la destination des lettres, poursuit-il, qu'elles doivent „ conserver la prononciation des mots ; c'est un dépôt „ qu'il faut qu'elles rendent à ceux qui lisent, de sorte „ qu'elles doivent être le signe de ce qu'on doit prononcer quand on lit. : *Ego nisi quod consuetudo obtinuerit, sit scribendum quidque iudico quomodo sonat : hic enim usus est litterarum, ut custodiant voces & velut depositum reddant legentibus ; itaque id exprimere debent, quod dicturi sunt.* Quint. Inst. orat. lib. I. cap. viij.

Tel est le sentiment général des anciens ; & l'on peut prouver 1°. que d'abord nos peres ont écrit conformément à leur prononciation, selon la premiere destination des lettres ; je veux dire qu'ils n'ont pas donné à une lettre le son qu'ils avoient déjà donné à une autre lettre, & que s'ils écrivoient empereur, c'est qu'ils prononçoient empereur par un *e*, comme on le prononce encore aujourd'hui en plusieurs provinces. Toute la faute qu'ils ont faite, c'est de n'avoir pas inventé un *alphabet* françois, composé d'autant de caractères particuliers, qu'il y a de sons différens dans notre langue ; par exemple, les trois *e* devoient avoir chacun un caractère propre, comme l'*a* & l'*n* des Grecs.

2°. Que l'ancienne prononciation ayant été fixée dans les livres où les enfans apprenoient à lire, après même que la prononciation avoit changé ; les yeux s'étoient accoutumés à une maniere d'écrire différente de la maniere de prononcer ; & c'est de-là que la maniere d'écrire n'a jamais suivi que de loin en loin la maniere de prononcer ; & l'on peut assurer que l'usage qui est aujourd'hui conforme à l'ancienne orthographe, est fort différent de celui qui étoit autrefois le plus suivi. Il n'y a pas cent ans qu'on écrivoit *il ha*, nous écrivons *il a*, on écrivoit *il est nai*, ils sont *nais*, *nati*, nous écrivons *ils sont nés* ; *soubs*, nous écrivons *sous* ; *trouve* ; nous écrivons *trouve*, &c.

3°. Il faut bien distinguer la prononciation d'avec l'orthographe : la prononciation est l'effet d'un certain concours naturel de circonstances. Quand une fois ce concours a produit son effet, & que l'usage de la prononciation est établi, il n'y a aucun particulier qui soit en droit de s'y opposer, ni de faire des remontrances à l'usage.

Mais l'orthographe est un pur effet de l'art ; tout art a sa fin & ses principes, & nous sommes tous en droit de représenter qu'on ne suit pas les principes de l'art, qu'on n'en remplit pas la fin, & qu'on ne prend point les moyens propres pour arriver à cette fin.

Il est évident que notre *alphabet* est défectueux, en ce qu'il n'a pas autant de caractères, que nous avons de sons dans notre prononciation. Ainsi ce que nos peres firent autrefois quand ils voulurent établir l'art d'écrire, nous sommes en droit de le faire aujourd'hui pour perfectionner ce même art : & nous pouvons inventer un *alphabet* qui rectifie tout ce que l'ancien a de défectueux. Pourquoi ne pourroit-on pas faire dans l'art d'écrire ce que l'on a fait dans tous les autres arts ? Fait-on la guerre, je ne dis pas comme on la faisoit du tems d'Alexandre, mais comme on la faisoit du tems

Tome I.

même d'Henri IV ? On a déjà changé dans les petites écoles la dénomination des lettres ; on dit *be*, *fe*, *me*, *ne* : on a enfin introduit, quoiqu'avec bien de la peine, la distinction de l'*u* voyelle & de l'*v* consonne, qu'on appelle *ve*, & qu'on n'écrit plus comme on écrit l'*u* voyelle ; il en est de même du *j*, qui est bien différent de l'*i* : ces distinctions sont très-modernes ; elles n'ont pas encore un siecle, elles sont suivies généralement dans l'imprimerie. Il n'y a plus que quelques vieux écrivains qui n'ont pas la force de se défaire de leur ancien usage : mais enfin la distinction dont nous parlons étoit raisonnable, elle a prévalu.

Il en seroit de même d'un *alphabet* bien fait, s'il étoit proposé par les personnes à qui il convient de le proposer, & que l'autorité qui préside aux petites écoles, ordonnât aux maîtres d'apprendre à leurs disciples à le lire.

Je prie les personnes qui sont d'abord revoltées à de pareilles propositions, de considérer :

I. Que nous avons actuellement plus de quatre *alphabets* différens, & que nos jeunes gens à qui on a bien montré à lire, lisent également les ouvrages écrits selon l'un ou selon l'autre de ces *alphabets* : les *alphabets* dont je veux parler sont :

1°. Le romain, où l'*a* se fait ainsi *a*.

2°. L'italique, *a*.

3°. L'*alphabet* de l'écriture que les maîtres appellent françoise, ronde, ou financière ; où l'*e* se fait ainsi

*e* l'*s* *d*, l'*r* *u*, *v*, *u*, ainsi.

4°. L'*alphabet* de la lettre bâtarde.

5°. L'*alphabet* de la coulée.

Je pourrais même ajouter l'*alphabet* gothique.

II. La lecture de ce qui est écrit selon l'un de ces *alphabets*, n'empêche pas qu'on ne lise ce qui est écrit selon un autre *alphabet*. Ainsi quand nous aurions encore un nouvel *alphabet*, & qu'on apprendroit à le lire à nos enfans, ils n'en leroient pas moins les autres livres.

III. Le nouvel *alphabet* dont je parle, ne détruiroit rien ; il ne faudroit pas pour cela brûler tous les livres, comme disent certaines personnes ; le caractère romain fait-il brûler les livres écrits en italique ou autrement ? Ne lit-on plus les livres imprimés il y a 80 ou 100 ans, parce que l'orthographe d'aujourd'hui est différente de ces tems-là ? Et si l'on remonte plus haut, on trouvera des différences bien plus grandes encore, & qui ne nous empêchent pas de lire les livres qui ont été imprimés selon l'orthographe alors en usage.

Enfin cet *alphabet* rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre, & feroit cesser les plaintes de ceux qui trouvent tant de contrariétés entre notre prononciation & notre orthographe, qui présente souvent aux yeux des signes différens de ceux qu'elle devoit présenter selon la premiere destination de ces signes.

On oppose que les réformateurs de l'orthographe n'ont jamais été suivis, je répons :

1°. Que cette réforme n'est pas l'ouvrage d'un particulier.

2°. Que le grand nombre de ces réformateurs fait voir que notre orthographe a besoin de réforme.

3°. Que notre orthographe s'est bien réformée depuis quelques années.

4°. Enfin, c'est un simple *alphabet* de plus que je voudrais qui fût fait & autorisé par qui il convient ; qu'on apprit à le lire, & qu'il y eût certains livres écrits suivant cet *alphabet* ; ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractère italique n'empêche de lire le romain.

*Alphabet*, en terme de Polygraphie, ou Steganographie, c'est le double du chiffre que garde chacun des correspondans qui s'écrivent en caractères particuliers & secrets dont ils sont convenus. On écrit en une premiere colonne l'*alphabet* ordinaire, & vis-à-vis de chaque lettre, on met les signes ou caractères secrets de l'*alphabet* polygraphe, qui répondent à la lettre de l'*alphabet* vulgaire. Il y a encore une troisieme colonne où l'on met les lettres nulles ou inutiles, qu'on n'a ajoutées que pour augmenter la difficulté de ceux entre les mains de qui l'écrit pourroit tomber. Ainsi l'*alphabet* polygraphe est la clef dont les correspondans se servent pour déchiffrer ce qu'ils s'écrivent. J'ai égaré mon *alphabet*, faisons-en un autre.

L'art de faire de ces sortes d'*alphabets*, & d'apprendre à les déchiffrer, est appelé Polygraphie & Steganographie, du grec *steganos*, caché, venant de *steganos* *tego*, je cache ;

R r